

# Sommaire

*Septembre 2023*

**2 Edito**

**3 à 7 Comptes rendus des Conseils Municipaux**

**7 Drive des Fermes de Puisaye**

**8 Poésie « Hymne à l'Amitié »**

**9 à 10 Cinq champignons comestibles à ramasser cet automne**

**11 8 mai 2023**

**12 Vendanges à Ferrières**

**13 Tour d'horizon de Denis**

**14 Cabane route de Druyes**

**15 et 16 Comité des Fêtes**

**17 Affiche Super Loto**

**18 et 19 Les échos de la JS Andryes**

**20 Affiche des Foulées Androgiennes 2023**

**21 Le coin des cruciverbistes**

**22 La recette de Danielle**

**23 Yvette Bonaparte**

**24 Edith**

**25 Paulette Vattaire**

**26 Etat civil**

Pour parution dans le prochain numéro de **janvier** il est impératif de nous transmettre vos articles, affiches ou autres **avant le 10 janvier 2024.**

Un grand merci à toutes les personnes qui nous confient leurs articles et photos, ce qui contribue à améliorer notre « canard ».

Chacun d'entre vous peut y participer. Il vous suffit de nous communiquer vos textes. Nous les publierons avec plaisir.

**Nous demandons à nos aimables et fidèles lecteurs de bien vouloir excuser les éventuelles fautes de frappe ... ou d'étourderie qui entacheraient ce numéro.**

Nous vous informons qu'à  
partir de 2024, il n'y aura **plus**  
**que deux numéros** du Canard  
rédigés par an (en janvier et  
septembre) au lieu de trois  
comme actuellement.

Associations ou particuliers,  
n'hésitez pas à nous fournir du  
contenu pour nous permettre  
de continuer à le faire vivre....  
Avec des affiches, des textes,  
des photos ....

# Edito



Tic Tac, Tic Tac, c'est la rentrée !

« - Et toi, qu'est-ce que tu as fait pendant tes vacances ?

- J'ai appris à voyager. Les vacances, ça s'apprend.

- J'ai appris à sortir des habitudes, à aller vers le plaisir, la découverte... »

**Tous les enfants n'ont pas cette chance. En France, 10 % des moins de 16 ans ne partent pas en vacances (Insee, mars 2023). Une situation que le gouvernement veut corriger en créant un ' passe colo ' dès 2024 pour permettre aux adolescents de 10 et 11 ans de quitter leur quotidien l'été, grâce à une aide financière.**

L'été fut chaud, trop pour certains de nous. Au présent, les stigmates de la surchauffe planétaire fragilisent notre regard, ils devraient fortement nous inviter à réfléchir individuellement et collectivement à réapprendre à mieux vivre ; il devient impératif de se remettre en question afin de *tenter* de trouver des propositions, des solutions. Ici, maintenant, notre qualité de Vie en dépend. Dans nos splendides campagnes de Puisaye-Forterre, il nous faut sauvegarder notre Oxygène.

Bon courage à tous.

Excellente lecture.

L'équipe du **Canard des Marais**

## PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MAI 2023

**Présents** : Jean-Marc LÉGER; Thierry DELHOMME ; Julien TISSIER ; Martine STEIN ; Marine PINON ; Jean BEYRAND ; Florian BIZARD ; Catherine GUYARD.

**Absents** : Marie-Caroline BLANCHOT (pouvoir à Florian BIZARD) ; Jérôme FAVIER ; Élodie FLEURY.

Secrétaire de séance : Catherine GUYARD

### **Ordre du jour**

- Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 avril 2023 ;
- Plan de coupe 2024 de la forêt d'Andryes ;
- Désignation du référent déontologue pour les élus locaux ;
- Convention de prise en charge des frais médicaux par le CDG89 ;
- Cérémonie du 8 mai ;
- Questions diverses.

### **Ouverture de la séance à 19h30**

#### **Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 avril 2023**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

#### **Plan de coupe 2024 de la forêt d'Andryes**

##### **Travaux sylvicoles**

- Ouverture de cloisonnement d'exploitation sous la responsabilité des garants pour les parcelles n° 101 et 102 et intervention en futaie irrégulière
- Ouverture de cloisonnement d'exploitation par les agents communaux pour la parcelle n° 24 en octobre 2023
- Martelage des parcelles n° 20, 21 et 24 composées de sapins
- Martelage des parcelles n° 101 et 102 : vente des corps et des grumes
- Martelage de la parcelle n° 116
- Martelage des parcelles n° 114 et 115
- Martelage de la parcelle n° 6 à usage de la Maison Fort
- Report de la parcelle n° 28
- Total des travaux estimé : 4 240,00 € HT

#### **Désignation du référent déontologue pour les élus locaux**

La communauté de communes a proposé la nomination de Monsieur Gérard BRUN, comme référent déontologue, chaque commune devant prendre une délibération pour valider cette nomination.

Monsieur BRUN a proposé de prendre cette fonction jusqu'au 31/12/2023.

Le conseil, après délibération, approuve la nomination de Monsieur BRUN au niveau de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre.

#### **Convention de prise en charge des frais médicaux par le CDG89**

Le CDG89 a proposé qu'une convention soit signée entre la commune et le Centre de Gestion, pour la prise en charge par le CDG des visites auprès d'un médecin expert.

Le conseil, après délibération, approuve et autorise le Maire à signer la convention avec le CDG89.

#### **Cérémonie du 8 mai**

La cérémonie aura lieu à 10h30 devant le cimetière. Un vin d'honneur sera proposé sous le préau de l'école.

## Questions diverses

- Un agent communal est muté au 15 mai 2023 ;
- Travaux :
  - Voirie : la COLAS fera des travaux route de Fontenailles la semaine prochaine ;
  - Éclairage public : dans les deux prochaines semaines, les lanternes de la place de Fontenailles et l'éclairage de la salle des fêtes seront changés ;
  - Fontaine : le produit pour l'étanchéité est arrivé. Les travaux seront réalisés dès que possible (conditions météo) ;
  - Étang : société de pêche : le chaulage de l'étang doit être fait régulièrement.
- Les écoles de Fontenailles et Ferrières ne permettent plus d'accueillir du public, ni en prêt, ni en location, en raison des normes de sécurité. Elles sont utilisables pour stocker du matériel.

*La séance est levée à 21h35.*

Prochain conseil : lundi 05 juin 2023 à 19h30.



## PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2023

**Présents** : Messieurs Jean-Marc LÉGER ; Thierry DELHOMME ; Julien TISSIER ; Martine STEIN ; Marine PINON ; Jean BEYRAND ; Florian BIZARD ; Marie-Caroline BLANCHOT

**Excusée** : Catherine GUYARD (pouvoir à Thierry DELHOMME)

**Absents** : Jérôme FAVIER ; Élodie FLEURY.

Secrétaire de séance : Florian BIZARD

### ORDRE DU JOUR :

- Ajout du point : Site internet : Hébergement ARNIA -approbation du conseil municipal
- Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 05 juin 2023 ;
- CCPF: création d'une Zone d'Activité Touristique et intégration du Syndicat intercommunal du chemin de fer de Puisaye ;
- RH : Signature de la convention avec le CDG89 pour l'assurance statutaire 2024-2027 ;
- RH : Majoration des heures complémentaires pour les agents à temps non complet ;
- RH : Mise à jour 2023 du tableau des effectifs ;
- RH : Contrat PEC de 21h hebdomadaire pour agent technique ;
- RH : Fermeture poste adjoint technique ;
- Comptabilité : Passage en M57 ;
- Comptabilité : Modification des prix de location de la salle des fêtes (factures énergie) ;
- Comptabilité : Participation aux frais de fonctionnement de l'école maternelle d'Étais la Sauvin 2022-2023 ;
- Informatique : Sauvegardes data de la mairie ;
- Tourisme : Adhésion à Yonne Tourisme ;
- Travaux : devis chauffage au secrétariat de la mairie ;
- Travaux : devis ESAT pour le platelage du marais ;
- Questions diverses.

*Ouverture de la séance à 19h30*

## **Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 05 juin 2023**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### **Site internet : Hébergement ARNIA**

En raison du refus de la plate-forme JIMDO d'accepter les mandats administratifs et de ne proposer que des règlements par carte bancaire, le conseil municipal délibère afin de garder à ce jour l'hébergement auprès du GIP ARNIA (**Agence Régionale du Numérique et de l'intelligence artificielle**) et maintenir le site internet à jour pour les administrés.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

### **CCPF: création d'une Zone d'Activité Touristique et intégration du Syndicat intercommunal du chemin de fer de Puisaye**

Le projet de créer une Zone d'Activité Touristique au sein de la Communauté de Communes, notamment le projet de voie verte, implique l'intégration du SIVU au sein de la Communauté de Communes.

De fait, chaque commune doit valider la modification des statuts de la Communauté de Communes pour que ce projet puisse aboutir.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

### **Signature de la convention avec le CDG89 pour l'assurance statutaire 2024-2027**

Le Centre de Gestion (CDG89) a procédé à un appel d'offre pour le renouvellement du contrat statutaire, qui arrive à échéance le 31/12/2023. La CNP / Relyens a obtenu le marché, pour une durée de 4 ans, du 01/01/2024 au 31/12/2027. Cette assurance couvre les agents permanents titulaires ou stagiaires immatriculés à la C.N.R.A.C.L ainsi que les agents permanents contractuels immatriculés à l'IRCANTEC.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité et retient les options :

**Proposition CNRACL : Décès + Accident du Travail + Longue Maladie/Maladie de Longue Durée + Maternité + Maladie Ordinaire**

X	indemnités journalières 100%	Franchise 10 jours	•	8.05 %
---	------------------------------	--------------------	---	--------

**Proposition IRCANTEC : Accident du Travail + Maladie Grave + Maternité + Maladie Ordinaire**

X	indemnités journalières 100%	Franchise 10 jours	•	1.45 %
---	------------------------------	--------------------	---	--------

### **Majoration des heures complémentaires pour les agents à temps non complet**

Afin de régulariser les dossiers des agents concernés, il convient de délibérer sur la majoration des heures complémentaires des agents à temps non complet.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

### **Mise à jour 2023 du tableau des effectifs**

Du fait des mouvements de personnel depuis le 01/01/2023, il est nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la mise à jour du tableau des effectifs tel qu'il a été présenté.

### **Contrat PEC de 21h hebdomadaire pour agent technique**

Suite au départ de l'agent technique titulaire, il convient de trouver une personne en capacité de reprendre certaines de ses fonctions, afin de renforcer l'équipe en place.

La possibilité de mettre en place un contrat en Parcours Emploi Compétence pour une durée de 21h hebdomadaire, pendant un an et renouvelable, est proposée au conseil. La prise en charge de l'État est de 45% minimum.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

### **Fermeture poste adjoint technique**

En raison de la mutation de l'agent technique, au grade d'adjoint technique, il convient de fermer son poste (35). Une saisine a été déposée le 16/08/2023 auprès du CST (CDG89) dans ce sens.

### **Passage en M57**

Dans le cadre de la loi NOTRe, et afin d'harmoniser les nomenclatures comptables, toutes les collectivités doivent être passées à la M57 au 01/01/2024 après délibération.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

### **Modification des prix de location de la salle des fêtes**

Vu la forte augmentation tarifaire de l'électricité,

Vu le tarif de location des salles des fêtes environnantes,

Monsieur le maire propose d'augmenter le coût des locations de salle :

- 150,00 € pour les habitants de la commune
- 300,00 € pour les personnes extérieures

Après concertation, le conseil municipal à l'unanimité décide de créer un tarif hiver / été pour les habitants de la commune et les personnes extérieures, tel que :

	Été	Hiver
Habitants de la commune	120,00 €	150,00 €
Personnes extérieures	300,00 €	330,00 €

Les périodes Hiver / Été s'entendent à partir du 1er janvier 2024 :

Hiver : du 1er novembre au 31 mars

Été : du 1er avril au 31 octobre

La caution reste à 500,00 €.

### **Participation aux frais de fonctionnement de l'école primaire d'Étais-la-Sauvin 2022-2023**

Par principe général de répartition des charges de fonctionnement des écoles publiques maternelles et élémentaires, lorsque celles-ci accueillent des enfants résidant dans une autre commune, il convient de participer financièrement aux frais scolaires. À la rentrée 2022, 31 enfants d'Andryes étaient scolarisés à Étais-la-Sauvin.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Lors de la présentation de l'ordre du jour : frais de fonctionnement de l'école d'Étais-la-Sauvin, Madame Marie-Caroline demande de nouveau si la mairie pourrait apporter une aide financière aux frais de la cantine de Coulanges sur Yonne.

Le maire répond négativement en expliquant que la commune ne participe qu'aux frais de fonctionnement de l'école de Coulanges sur Yonne et que par ailleurs, aucune aide aux frais de cantine n'est apportée à Étais-la-Sauvin, ainsi qu'à Courson les Carrières, où 3 enfants de la commune sont scolarisés.

### **Sauvegardes data de la mairie**

En raison de la forte tendance au piratage des infrastructures publiques telles que mairies, hôpitaux, et également dans un souci de préservation des data, tant pour le RGPD que pour une restauration efficace et rapide du système informatique, Monsieur le Maire soumet les solutions offertes par l'entreprise ATEMPO.

Une première offre pour une sauvegarde en Cloud.

une deuxième offre par un système de boîtiers redondés.

Au vu du coût, le conseil, avec 7 voix contre et 2 abstentions, refuse les propositions de sauvegarde des data auprès de l'entreprise ATEMPO.

### **Adhésion à Yonne Tourisme**

En raison de l'intérêt pour la commune de faire connaître son patrimoine touristique, il convient d'adhérer à l'association, qui joue un rôle d'expertise, de conseil et d'accompagnement du territoire.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

### **Devis chauffage au secrétariat de la mairie**

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide d'accepter le devis de l'entreprise MERLIN pour 7 799,00 € HT.



## Devis ESAT pour le platelage du marais

Le point est reporté à un prochain conseil afin d'obtenir davantage de précisions techniques.

## Questions diverses

- Repas des aînés : la date est fixée au 02 décembre 2023. Il convient de trouver un traiteur.
- Noël des enfants : la date est fixée au 16 décembre 2023. Il faut prévoir un spectacle et la venue du Père Noël.
- Le Kangoo de la commune sera indisponible pendant quelques jours pour cause de révision et contrôle technique.
- Travaux :
  - Éclairage public : les travaux n'étant pas terminés, il y a des problèmes de réglage des points lumineux. Certains luminaires restent allumés (salle des fêtes). La mairie n'a actuellement pas la main sur le système d'éclairage. Un mail sera envoyé au Président du SDEY.
  - Stade de foot : un défibrillateur sera à installer en intérieur.
  - Sécurité routière : il y a un problème de vitesse entre Ferrières et Andryes. Une relance sera faite au Département, compétent dans ce domaine.
  - Fibre optique : toujours en cours d'installation.

*La séance est levée à 21h30.*

Prochain conseil : lundi 09 octobre 2023 à 19h30.



Le "Drive des Fermes de Puisaye" est une association composée actuellement de 26 producteurs fermiers et 3 artisans ruraux poyaudins, qui vend en direct les productions de chacun, via une boutique en ligne. Les points de distribution sont situés dans différents village de Puisaye Forterre.

[www.drive-des-fermes-de-puisaye.fr](http://www.drive-des-fermes-de-puisaye.fr)

## Fonctionnement du drive

- Chaque semaine, les producteurs adhérents du "Drive des Fermes de Puisaye" mettent en ligne et vous proposent des produits issus de leur ferme et ce dans des quantités qu'ils sont capables de produire.
- Vous vous inscrivez sur le site (pas d'obligation d'achat)
- Vous choisissez les produits mis en ligne (pas de minimum d'achat)
- Vous choisissez votre point de retrait en fonction de sa situation géographique et de ses heures de distribution
- Vous commandez au plus tard le mercredi à minuit pour une distribution à partir du vendredi.
- Vous finalisez votre commande par un paiement CB sécurisé en ligne.
- Les producteurs fermiers ont 48h pour préparer votre commande
- Vous venez récupérer votre commande sur l'un des 10 points retraits situés en Puisaye Forterre, du vendredi après-midi au samedi. Point que vous avez choisi et validé lors de votre commande
- Vous cuisinez et dégustez des produits locaux et issus du terroir de Puisaye Forterre

# Poésie

## Hymne à l'Amitié

**Tu sembles rare, précieuse, apaisante,  
Libre, ouatée, vitaminée, oxygénée,  
Douce, tendre, charmante et bienveillante.  
Généreux présent, chaleureux soleil d'été.**

**Tu es émotion pur', vibration, vérité,  
Direction, petit sentier, réconfort de vie,  
Lien, fil rouge, fraternité, sincérité,  
Révélation bleue, complicité, harmonie...**

**Tu m'invites, en confiance je me confie,  
Heureux d'oser dire d'intimes sentiments.  
Tu m'apaises doucement avec empathie.  
Tu effaces toujours mes multiples tourments.**

**Tu délaisses, évidemment, la trahison.  
Sensible, humaine, tu connais mes valeurs.  
Tu m'accompagnes sur la voie de la raison,  
L'Amitié rime avec bonheur et chaleur.**

*Annick*

# Cinq champignons comestibles que l'on pourra ramasser cet automne !!!

## La girolle



Avec son chapeau d'un beau jaune vif, un peu creusé au centre, et son pied jaune pâle strié de plis, elle est facilement reconnaissable. Sa chair, jaune ou blanche, dégage une odeur forte et fruitée, proche de l'abricot. La girolle pousse sur un sol peu calcaire, notamment sous les arbres feuillus mais aussi sous certains conifères. Même si elle est bien connue, en particulier des gourmands, elle peut facilement être prise pour une autre, notamment la fausse-girolle, dont la teinte va du jaune à l'orangé.

## Le cèpe de Bordeaux

Il est sans doute le plus connu des « bolets nobles », celui que l'on adore déguster en omelette. Avec son chapeau brun, lisse et un peu gras, son pied blanc et ses tubes (petits tuyaux qui garnissent la surface inférieure du chapeau de certains champignons) crème ou jaune verdâtre, le cèpe de Bordeaux fleurit bon le bois humide. On le trouve sous les feuillus et les conifères, sur sol plutôt non calcaire, mais rarement avant septembre.



## Le rosé-des-prés



On ne peut pas le manquer ! Coiffé d'un chapeau blanc ou rosé, l'agaric champêtre se repère de loin dans l'herbe des prairies. Il se reconnaît également à ses lames d'un beau rose vif, à l'origine de son surnom très poétique de rosé-des-prés. Sans doute le plus connu des agarics avec le champignon de Paris, l'agaric champêtre ne doit pas être confondu avec l'agaric radicant, au

chapeau presque plat ou légèrement creusé, avec l'agaric jaunissant, dont la base du pied est jaune au toucher et l'odeur iodée, et surtout avec certaines amanites blanches, qui peuvent être mortelles.

## La lépiote élevée ou coulemelle



On la rencontre dans les bois de feuillus et les prairies. Son chapeau est brun, couvert de mèches, ses lames blanches et son pied beige couvert de chinures brunes est entouré d'un anneau double coulissant. La coulemelle se reconnaît aussi à son odeur herbacée ou de beurre fondu. Attention aux petites lépiotes toxiques, de taille moindre et dont l'anneau n'est jamais

coulissant, et à la lépiote vénéneuse, véritable sosie à pied lisse et terminé par un gros bulbe.

## Le lactaire délicieux

Les lactaires doivent leur nom au lait qu'ils laissent échapper lorsqu'on les coupe. Parmi ceux qui sont comestibles, le lactaire délicieux semble très engageant. Facile à reconnaître, il arbore un chapeau lisse, visqueux et orangé. Son pied court, parsemé de fossettes (ou scrobicules), est également orangé, tout comme ses lames, sa chair et son lait. Son odeur est fruitée et, comme tous les lactaires, sa chair est ferme, voire même croquante, ce que certaines personnes n'apprécient pas. Pour le dénicher, rien de plus simple : il niche **uniquement sous les pins**. Mais il peut être confondu avec le lactaire semi-sanguin, comestible également, qui est plus petit et beaucoup plus verdissant, ou avec le lactaire des épicéas, qui, en toute logique, ne pousse que sous les épicéas.



CUT & GLUE



# 8 mai 2023



C'est par une matinée maussade que de nombreux enfants venus accompagner leurs parents et assister à la commémoration du 8 mai 1945 se disputaient l'honneur de déposer la gerbe au Monument aux Morts.

C'est une très belle et bonne chose que ces enfants perpétuent le souvenir de mémoire de ces événements terribles.

Avec eux nous ne pouvons que formuler qu'un seul souhait : que de telles atrocités ne se reproduisent plus.

Et pourtant, tout autour de nous la violence est présente et la guerre n'est pas loin de nous.

Le vin d'honneur, servi sous le préau de l'école, qui a clos cette célébration, a été un moment convivial, de partages, de souvenirs et aussi de retrouvailles



Appel aux Morts, lecture de la lettre de la Secrétaire d'Etat, Patricia Mirallès, chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire, par Monsieur le Maire et de celle de l'Association Nationale des Anciens Combattants par le Président du Comité d'Andryes, Bernard Gaucher.

Julien, grâce à son téléphone portable, a pu nous faire entendre la sonnerie aux Morts suivie de la Marseillaise que nous avons chantée à voix basse ou dans le fond de notre cœur.

# Vendanges à Ferrières

Domaine DELHOMME&CO



## Travaux route de Villepreney pour de nouvelles canalisations d'eau



## Cérémonie du Bois Blanc

*Le Lund 03 juillet 2023, au hameau de Fontenailles*



## Messe annuelle de la Saint Fiacre à Villepreney

Comme chaque année, les fidèles du secteur d'Andryes et plus largement de la paroisse ont célébré la saint Fiacre, ce 30 août 2023, à la chapelle Saint-Fiacre à Villepreney.



### ***Vie de saint Fiacre***



Fils d'un roi d'Irlande, Fiacre est né vers 600. Il émigra en France à l'époque mérovingienne. Il fut ermite dans la forêt de Brie (Seine-et-Marne) et accueilli par saint Faron, évêque de Meaux au cours de la seconde moitié du VII<sup>e</sup> siècle. Son ermitage donna naissance au village de Saint-Fiacre.

Fiacre acquit d'importantes connaissances en phytothérapie. Sa réputation grandissante de guérisseur l'amena à quitter l'Irlande en quête d'une plus grande solitude.

On lui prêta beaucoup de vertus guérisseuses même après sa mort. Moine défricheur, son ermitage devint un hospice pour les pauvres qu'il nourrissait des fruits et légumes qu'il cultivait pour eux. C'est pourquoi il est spécialement honoré par les jardiniers et les maraîchers de l'Ile-de-France. L'objet associé au saint est tout naturellement une bêche.

Saint Fiacre est décédé à Breuil, près de Meaux, vers l'an 670.

# CABANE DE LA ROUTE DE DRUYES



Le toit est voûté à la manière des voûtes de fours.  
Le cantonnier l'utilisait pour y ranger ses outils : une faux, un croissant, une fourche à cailloux, une pelle, une pioche, une barre à mine, un cordeau, une brouette et pour se protéger des intempéries.  
Il y trouvait chaleur en hiver, fraîcheur en été et un refuge contre la pluie. À midi, il y réchauffait sa gamelle.

Des cabanes implantées de loin en loin permettaient au cantonnier de faire suivre ses outils au gré de ses déplacements.

Le cantonnier, au même titre que le garde champêtre, était un personnage, traditionnel, son travail était nécessaire à la collectivité.

L'arrivée du goudron a rendu inutile ces constructions et a modifié le travail du cantonnier qui cassait des cailloux pour entretenir la route.



La cabane de cantonnier, par nature, témoigne des anciens modes de transport et de leur entretien.

Enfant, avec les autres gamins du village, nous y faisons des pauses pour croquer des noisettes et mures, et allumer un misérable feu de brindilles. C'était aussi un lieu discret pour y laisser un message ou y avoir un rendez-vous.

Bravo à nos deux « **Cantonniers** » pour cette belle rénovation.

Là, dans les virages de la route qui mène d'Andryes à Druyes, sur la droite, vous pourrez admirer la belle rénovation de la cabane des cantonniers. A la demande de Sylvain Noël (cela donne un point de repère pour la visite du marais et de son observatoire ornithologique), Guillaume, dit Guitou et Jean-Jacques ont restauré, avec bonheur, l'abri du cantonnier, petit patrimoine que nous nous devons de sauver.

Les pierres se descellaient, des racines traversaient les pierres. Aussi si rien n'est fait ces cabanes risquent fort de disparaître dans un avenir plus ou moins proche. A commencer par la nôtre !  
Celle-ci est construite en pierres calcaires et mortier argileux sur plan arrondi.



Marie-France J.





# Le Comité des Fêtes

**Le 13 juillet, c'était la fête aux escargots.  
Mais d'où vient cette fête ?  
un peu d'histoire...**

Le comité des fêtes existe depuis 1984, et c'est à l'initiative de Jean Bonaparte que la fête des escargots est née.

Le comité souhaitait pour Andryes son feu d'artifice mais cela devait engendrer une trop grosse dépense pour la commune.



Il fallait trouver une idée afin de le financer.

Andryes possède son marais, un site naturel unique et préservé de plus de 100 hectares.

C'est au cœur de ce marais que l'idée a germé : aller ramasser des escargots et les préparer au vin blanc...



Depuis et chaque 13 juillet au soir, la place de la Mairie se remplit d'amateurs d'escargots.

Le comité a préparé pour une année exceptionnelle plus de 1000 douzaines d'escargots, qui aujourd'hui proviennent d'un producteur (Héliciculteur) de la région.

Cette année, l'évènement local original et convivial a encore été une réussite qui a franchi les limites du canton et draine le public de tous les horizons pour déguster 700 douzaines d'escargots chauds, plus de 250 kg de frites, hot dog, fromages de chèvre local, servi plus de 300 litres de bière, profiter du défilé aux flambeaux en musique, du feu d'artifice tiré du haut du clocher, suivi du bal populaire animé par un DJ qui a entraîné la foule jusqu'au bout de la nuit.

Toute une équipe de bénévoles permet l'organisation de cette grande animation autour de la mascotte de la région Bourgogne.

Alors, le comité des fêtes souhaite prendre le temps de féliciter tous les bénévoles pour leur implication dans l'aventure de notre fête aux escargots qui une fois de plus a fait le plein !

Des réunions de préparation à la logistique (allées venues, chargement, déchargement, courses et achats divers...)



A l'installation (électrification du site, montage des tables, barnums, fours, friteuses, décorations et affichage...) sur plusieurs dates.

A la tenue des stands (escargots, frites, hot dog, desserts, fromage, buvette et tri) ...

Au nettoyage et rangement du site le 14 juillet !! UN GRAND MERCI

Votre énergie, votre engagement ont été précieux. Votre rôle a, une fois de plus, été primordial dans le succès de cet événement et nous vous en sommes très reconnaissants.

En 2024, nous fêterons les 40 ans de la fête, alors...

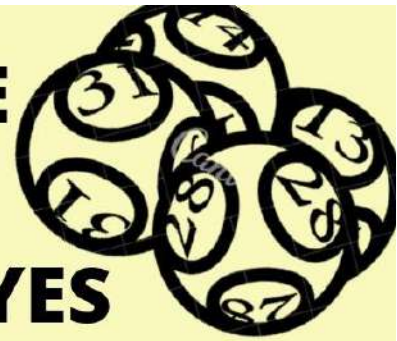
Prêts à poursuivre l'aventure avec nous ?

A l'année prochaine !!!

Le comité des fêtes d'Andryes.



**Dimanche 5 NOVEMBRE**



**salle des fêtes d'ANDRYES**

# **super LOTO**

**organisé par le comité des fêtes**

**Ouverture des portes 13H**

**Uniquement sur réservation**

**au : 06 86 26 74 14**

**Carton 5 euros**

**10 euros les 3**

**20 euros les 7**

**Les LOTS : TV 100cm / robot cuisine  
/ senseo / pése personne / rasoir /  
aspirateur voiture ...**



**Buvette et restauration  
sur place**

**IPNS / ne pas jeter sur la voie publique**



# Les échos de la J.S. ANDRYES



Une nouvelle saison a démarré pour la JS ANDRYES ....

Pour 2023/24 plusieurs engagements d'équipes :

- ✓ 1 équipe de seniors, en entente avec le club de Châtel-Censoir – 3<sup>ème</sup> division de district
- ✓ 1 catégorie U6/U7
- ✓ 1 catégorie U8/U9
- ✓ 1 catégorie U10/U11

## Équipe U11



## Équipe U8/U9



## Équipe U6/U7



## Travaux au stade

Afin de permettre à tous ces jeunes de pouvoir pratiquer le football dans de bonnes conditions, le club a investi dans la remise à neuf de l'éclairage du petit terrain. L'ensemble du réseau et des luminaires a été remplacé et sécurisé. Deux grosses journées de travail pour nos bénévoles !!



### Calendrier Seniors - 3ème division / poule C

Dimanche 05/11/2023 - 15H00

**ANDRYES / CHATEL CENSOIR** - ASQUINS  
MONTILLOT FC

Dimanche 12/11/2023 - 14H30

CHABLIS/ST BRIS 2 - **ANDRYES / CHATEL CENSOIR**

Dimanche 03/12/2023 - 14H30

**ANDRYES / CHATEL CENSOIR** – SEREIN AS

Dimanche 10/12/2023 - 14H30

RAVIERES US - **ANDRYES / CHATEL CENSOIR**

Dimanche 18/02/2024 - 14H30

**ANDRYES / CHATEL CENSOIR** – TANLAY

Dimanche 24/03/2024 - 14H30

**ANDRYES / CHATEL CENSOIR** – QUARRE ST  
GERMAIN

Dimanche 07/04/2024 - 15H00

ECN 2 - **ANDRYES / CHATEL CENSOIR**

Dimanche 28/04/2024 – 15H00

**ANDRYES / CHATEL CENSOIR** – COULANGES LA  
VINEUSE 2

Dimanche 05/05/2024 - 15H00

ASQUINS MONTILLOT FC - **ANDRYES / CHATEL  
CENSOIR**

Dimanche 12/05/2024 – 15H00

**ANDRYES / CHATEL CENSOIR** – CHABLIS/ST BRIS 2

Dimanche 26/05/2024 - 15H00

SEREIN AS - **ANDRYES / CHATEL CENSOIR**

Dimanche 09/06/2024 – 15H00

**ANDRYES / CHATEL CENSOIR** – AUXERRE ASC2

**Suivez toutes les actualités du club sur**

**le groupe Facebook  « Jeunesse Sportive Andryes »**

*Pour les demandes de renseignements ou d'inscriptions, vous pouvez contacter le président, Alexandre FLEURY au 06.80.02.63.95, ou le secrétaire Florian BIZARD au 06.32.71.68.77*



5<sup>ème</sup> Édition

ANDRYES - 89480



# Course à Pied

Dimanche 29 octobre 2023

## 8 h 30 - Randonnée

- Participation de 2€ sur place, ouverte à tous.



## 9 h - Course enfants « découverte »

- Gratuit, sur un parcours de 1 km.
- Pour les enfants de 5 à 12 ans.



## 2 Courses Adultes

8 h 30 - 9 h 30 La 21 km

9 h 30 - 10 h La 12 km

- Certificat médical de « non contre-indication à la pratique de la c.a.p. en compétition » ou licence **obligatoire**.
- Inscription 7€ - via [LeSportif.com](https://www.lesportif.com)

Il est demandé aux participants de bien vouloir être présents au plus tard 15 minutes avant le départ de l'épreuve

Infos et inscriptions sur



Facebook : Les Foulées Androgiennes

Mail : [running\\_jsa@yahoo.com](mailto:running_jsa@yahoo.com)

Respect des règles sanitaires en vigueur



	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											

## Horizontalement :

**1** – Plat d'origine provençale. **2** – Retour au score. **3** – Doublures. Tête de liste. **4** – Vieille colère. Pas éphémère. **5** – Commune de Suisse. Pour faire répéter. **6** – Entre deux portes. Lettre grecque. Code de l'Ouganda. **7** – Le manillon. Source de lait de beauté. **8** – Défaut de croissance. **9** – Tube électronique à trois électrodes. Un ensemble de têtes chercheuses. **10** – Saint en musique. Pour l'avoir vu (de).

## Verticalement :

**A** – Ils furent les héros des combats du Bois Blanc et des bois de Druyes. **B** – Place. Mère d'Isaac. **C** – Pistolets électriques. N'avoue pas. **D** – Baba et fin. Etat. **E** – Ni chauds ni froids. Parti politique bulgare. **F** – Près de Tarbes. Rendue en partant. **G** – L' or renversé. Pas tout à fait le nord. **H** – Ulysse y régna. Pronom démonstratif. **I** – Mesure chinoise. Absorbé. Le bon est trop peu partagé. **J** – Petits chiens d'agrément. Onde courte. **K** – Blanchies.

### Solutions du numéro précédent

**Horizontalement :** **1** – La noue au roi. **2** – Adour. Droit **3** – Barreau. Tri. **4** – Egal. Albion. **5** – Le. Et. Tonne. **6** – Etageai. **7** – Ifs. Ner. ENA. **8** – Sot. Dri. Ron. **9** – Oie. Nient. **10** – Récompensée.

**Verticalement :** **A** – Labelliser. **B** – Adage. FO **C** – Nora. Estoc **D** – Ourlet. Io. **E** – Ure. Tandem. **F** – Aa. Ger. **G** – Adultérine. **H** – Ur. Boa. In **I** – Rotinières. **J** – Oiron. None. **K** – Itinérante.



## LA RECETTE DE DANIELLE

*Bonjour à toutes et tous, j'espère que vous avez passé de bonnes vacances !*

### Tarte aux framboises revisitée

#### Ingrédients

- 1 pâte brisée
- 500gr de framboises  
*Fraîches ou surgelées*
- 4 càs de sucre en poudre
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1 brique de 20 cl de crème fraîche semi épaisse



#### Préparation

Etalez la pâte brisée sur une tourtière, mixez les framboises.

Ajoutez le crème fraîche, le sucre glace et le sachet de sucre vanillé. Mélangez et versez sur la pâte.

Enfournez dans un four préchauffé à 180.

Cuire 30 à 40 minutes.

Merci à la personne qui m'a donné la recette.

*Danielle GALANT*

Mail : [dani.galant89@outlook.fr](mailto:dani.galant89@outlook.fr)



## Yvette BONAPARTE

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris la disparition d'Yvette Bonaparte juste après qu'elle ait fêté ses 80 ans.

Comme j'ai été heureuse, l'été dernier, de la voir passer dans ma rue, par une belle soirée, poussée par Christine et Mathias.

C'était comme, il y a bien des années, avant la télé et les portables, une promenade rituelle qu'elle ne manquait pas de faire en compagnie d'amis, saluant les gens qui avaient sorti leur chaise pour profiter d'un début de fraîcheur.



Son mari Jean Bonaparte, dentiste à Clamecy, a été durant de très nombreuses années Président du Comité des Fêtes d'Andryes. A son instigation, la Fête des escargots a remplacé la Saint Pierre, fête patronale. Bénévole, on l'y voyait Yvette toujours souriante tenant la caisse. Chaque treize juillet, toujours attentionnée, elle délivrait les tickets servant à retirer les plats de ces précieux gastéropodes.

Yvette l'a beaucoup épaulé au cours des manifestations communales et festives qui rassemblaient beaucoup de monde à Andryes. Durant ces années, il y avait de très nombreuses et très diverses manifestations suivies par les habitants : rallye par un beau dimanche qui faisait connaître les alentours, ball-trap qui permettait aux chasseurs de s'entraîner avant l'ouverture de la chasse.

Yvette a été l'assistante de Jean, avant de l'épouser. Elle recevait les clients, toujours souriante, un mot gentil, accueillante, malgré la maladie qui commençait à l'handicaper.

Andryes était son village de cœur, elle y venait passer de longs week-ends, des vacances et participait aux repas de chasse, sous le hangar d'Alain, pour un moment convivial et animé ainsi qu'à de bien d'autres manifestations dans la communale.

A Clamecy, c'est avec fierté qu'elle faisait les honneurs de son jardin d'hiver qui donnait sur un parc où s'affairaient des écureuils dont elle admirait les exploits. Tu faisais l'admiration de tous car tu avais la main verte, faisant pousser orchidées et fleurs exotiques avec une patience infinie, les chouchoutant et les admirant. Chouchouter et admirer, cela a été une des grandes actions de sa vie.

Son sourire et sa douceur vont beaucoup nous manquer. Il est vrai que ses visites à Andryes se faisaient de plus en plus rares, compte tenu de sa maladie, mais c'est toujours avec joie qu'elle lisait le Canard qui lui était envoyé, se replongeant ainsi dans la vie de « son village ».

Yvette Bonaparte laissera dans le cœur et le souvenir de chacun celui d'une belle femme dans tous les sens du terme et restera pour toujours au fond de nos mémoires.

Marie-France J.



Edith était une petite abeille, ou bien une petite souris tant elle était discrète, légère et besogneuse. Gamine, je me souviens d'elle lorsqu'elle était alitée, sous une couverture, devant sa maison, profitant du soleil et des séquelles qu'elle a gardées toute sa vie durant. Jamais, elle ne se plaignait. Elle avait aussi des chèvres fantasques qu'elle menait en champ ou, comme ici à la rivière, sur la levée.

Elle a passé la majeure partie de sa vie à Andryes, où elle a élevé Marc, Hervé et Hugues. En parallèle, elle s'est beaucoup investie dans la vie du village où il y avait, à cette époque « *beaucoup de jeunesse* », alors que maintenant, c'est presque devenu une ville-dortoir.

Avec Jean et Yvette, et bien d'autres, elle a préparé les rallyes qui avaient un succès fou et demandaient une longue préparation pour une unique journée de visites des villages d'alentours.



Elle a aussi été à l'initiative du Canard des Marais dans lequel elle écrivait de nombreux articles sur l'histoire du village, car son hobby, c'était la généalogie. Elle allait aux Archives départementales chaque semaine et découvrait des pépites sur notre village.

Nous faisons ensemble de la gymnastique le lundi et après le cours elle disait : « Venez, le tripot est ouvert ». Nous la suivions. Elle mettait une bûche dans le feu, offrait un chocolat, sortait le Scrabble et disait : « Pas un coup en dessous de 20 points ». Nous faisons de notre mieux pour la satisfaire. Pas évident !

Elle tenait aussi la permanence de la bibliothèque avec Françoise Perriaux. En matière de lecture, elle était très stricte : pas de bibliographie, elle détestait et pas de livre trop lourd, car pas facile à lire au lit.

Elle a quitté Andryes pour Auxerre. Pendant des années elle passait le dimanche avec Yvette Bonaparte où parfois j'allais les retrouver.

Et puis un beau jour, trop fatiguée, elle s'est envolée, petite abeille toute légère après une vie bien remplie, et très souvent en pensant au bonheur des autres : enfants, petits-enfants et même arrière-petits-enfants, amis dont je faisais partie.

Marie-France J.



## PAULETTE VATTAIRE

Paulette a été jusqu'à plus de 103 ans fidèle aux repas offerts par la Commune.

Malgré les très nombreux aléas de sa longue vie qui ne l'a pas épargnée en chagrins, elle a toujours su garder son bon sourire et le moral.

Bien sûr, elle a aussi eu de nombreuses satisfactions : mariage d'enfants, de petits-enfants, naissances, rencontres familiales.

Elle a eu aussi le bonheur de pouvoir rester le plus longtemps possible chez elle, bien entourée par son fils et ses belles-filles, sa nombreuse descendance.

Très joueuse, elle ne manquait aucune des réunions du Club des Aînés où elle jouait aussi bien à la belote qu'au Scrabble, attentive aux scores et cherchant les cases « qui rapportent ». Et en suite elle faisait honneur au goûter.

En dehors de ces moments conviviaux, elle jouait aussi avec sa voisine et s'inquiétait de la vie du village où elle menait une existence paisible mais heureuse, car bien entourée.

Elle laissera dans nos cœurs le souvenir d'une « bonne grand'mère », car quelque part elle faisait partie de notre vie.

*Marie-France J.*

---

## POUR INFO



Depuis le premier septembre, la paroisse d'Andryes est rattachée à celle de Châtel-Censoir et de Coulanges sur Yonne, alors qu'avant nous dépendions de celle de Thury et d'Etai-La-Sauvin.

De ce fait, le père Joseph NADLONEK est devenu notre curé et c'est à lui qu'il faut s'adresser pour les Baptêmes, Mariages, enterrements. Jeanne Blanchard est toujours responsable des obsèques et vous pouvez aussi vous adresser à l'équipe paroissiale pour plus d'informations.

Le père est en charge, outre d'Andryes, de Bois d'Arcy, Brosses, Châtel-Censoir, Crain, Coulanges sur Yonne, Courson les carrières, Druyes les Belles-Fontaines, Festigny, les Hauts de Forterre, Lichères-sur-Yonne, Lucy-sur-Yonne, Merry-sur-Yonne et Montillot.

Toujours souriant et affable, il est à l'écoute de chacun et malgré la charge de tous ces clochers, il saura vous écouter.

**Paroisse Saint Potentien** : 2 rue du Presbytère – 89660 Châtel-Censoir – 03 86 81 01 59 –  
email : [saint.potentien@gmail.com](mailto:saint.potentien@gmail.com)

## Juin 2023 à septembre 2023



### NAISSANCES :

02/07/2023 – Léon MILLIEN, de Nicolas MILLIEN et Eloïde PANTIGNY

24/07/2023 – Justine LAUNAY, de Sébastien LAUNAY et Amandine SIMONEAU

### MARIAGES :



néant

### DÉCÈS :



05/06/2023 – Jacques DESNOYERS

07/07/2023 – Annie PALNÇON

18/08/2023 – Colette LAPERT

Edith . ??

*L'équipe du Canard des Marais ainsi que tous les habitants d'Andryes s'associent aux joies et aux peines de ces familles.*

*En cas d'oubli ou d'erreur n'hésitez pas à nous en informer. La correction sera faite dans le prochain numéro du Canard.*

---

### Pour contacter l'équipe du Canard des Marais

Nouvelle boîte mail :

**[lecanarddesmarais@gmail.com](mailto:lecanarddesmarais@gmail.com)**

Si vous souhaitez nous contacter par téléphone : Florian (06.32.71.68.77) ou Claire (06.25.08.05.16)

Vous pouvez également passer par l'intermédiaire de la Mairie.

# ANDRYES

**MAIRIE** secrétariat ☎ 03.86.81.72.36  
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 14H - 18H  
Samedi uniquement sur rendez-vous  
E-mail : [mairieandryes@wanadoo.fr](mailto:mairieandryes@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.andryes.fr](http://www.andryes.fr)

**LE MAIRE** M. Jean-Marc LEGER  
☎ 03.86.47.29.12  
N° des Adjointes en cas d'urgences :  
M. Thierry DELHOMME ☎ 03.86.81.75.67  
M. Julien TISSIER ☎ 06.45.33.57.94  
Mme Catherine GUYARD ☎ 06.14.81.07.64

## **POMPIERS**

M. Camille FLEURY ☎ 06.08.00.34.65  
M. Antoine DELHOMME ☎ 07.88.44.47.14

## **AGENCE POSTALE COMMUNALE**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi  
9H30 à 12H00  
☎ 03.86.81.76.18

## **DEPOT DE PAIN**

Un dépôt de pain est disponible à l'agence postale communale sur les horaires d'ouverture. Il est nécessaire de commander au préalable.

## **BIBLIOTHEQUE (Salle des fêtes)**

Mercredi de 14H30 à 16H

## **SALLE DES FÊTES**

Tarifs :

**Habitants commune** : 120 € été, 150 € hiver  
**Hors commune** : 300 € été, 330 € hiver  
*Période hiver du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars*  
Réservations auprès de la Mairie.

## **ORDURES MÉNAGÈRES**

Le ramassage a lieu le mercredi matin. Il faut sortir les poubelles la veille.

# DIVERS

## **EPICERIE & BOUCHERIE AMBULANTE**

Le mercredi

## **TAXIS ET AMBULANCES ST CHRISTOPHE**

☎ 03.86.81.72.84 (Départ d'Andryes)

## **PHARMACIE THEVENOT**

Coulanges sur Yonne ☎ 03.86.81.70.85  
Lundi 14H - 19H  
Mardi au Samedi 9H - 12H / 14H - 19H

## **HOPITAUX**

AUXERRE ☎ 03.86.48.48.48  
CLAMECY ☎ 03.86.27.60.60  
AVALLON ☎ 03.86.94.66.00  
POLYCLINIQUE ☎ 03.86.94.49.49

## **SECOURS**

SAMU 15 - POMPIERS 18  
GENDARMERIE NATIONALE 17  
APPEL D'URGENCE EUROPEEN 112  
CENTRE ANTI POISON PARIS **01.40.05.48.48**

## **CABINET INFIRMIER**

Béatrice VERDONCK, Charlotte VIAUX-  
CAMBUZAT, Loïc MESBAH  
☎ 03.86.81.78.27

## **SOINS À DOMICILE (SSIAD)**

Maison de retraite Sainte-Clotilde  
☎ 03.86.81.72.55

## **KINESITHEPEUTE**

Catherine ANDRE LAPORTE  
☎ 03.86.81.72.89

## **ASSOCIATION d'AIDE MENAGÈRE OU REPAS À DOMICILE (UNA – AMICC)**

☎ 03.86.81.79.16

## **LA POSTE**

☎ 36 31

## **PROXIMARCHÉ**

Tous les jours 7H30 – 21H  
☎ 03.86.51.83.94  
Possibilité de livraison de courses à domicile.